



UFE / CFDT 30 passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

Compte-rendu de la CAP nationale des Dessinateurs(trices) du 9 juillet 2009

Déclaration intersyndicale des élus à la CAP du 25 juin (pour rappel)

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les représentants de l'administration,

Les élus en CAP nationale unis en intersyndicale souhaitent à travers cette déclaration, vous exprimer leur mécontentement face à l'obstination de l'administration de ne pas vouloir accéder à leurs revendications.

Le 14 mai, l'administration a réuni le groupe de travail pour ouvrir des discussions basées uniquement sur l'avenir et les métiers des dessinateurs dans ce nouveau Ministère. Le président de la réunion nous a informés qu'il n'avait aucun mandat pour travailler sur une éventuelle réforme statutaire du corps, ni du régime indemnitaire. La Fonction publique étant plus dans l'idée de fusionner certains corps que d'entamer des discussions statutaires.

Nous vous avons démontré à maintes reprises combien les missions des dessinateurs avaient évolué depuis ces 12 dernières années. D'ailleurs le rapport DESBAZEILLES met en exergue 1500 dessinateurs occupant des postes de catégorie B, plaçant ainsi ces agents en position d'intégrer immédiatement le corps des techniciens supérieurs. Fusionner et éventuellement discuter de notre avenir n'étaient pas la réponse que nous étions en droit d'attendre. C'est occulter 12 années d'efforts et de sacrifices pour l'ensemble des dessinateurs.

Le refus de l'administration de répondre à nos revendications immédiates concernant une augmentation de la Prime de Service Rendu (PSR), de l'augmentation du coefficient de l'Indemnité Spécifique de Service (ISS) à 11, d'une augmentation de la valeur du point d'indice du niveau de recrutement de la fonction publique, que les ratios promus promouvables soient portés à 100% en DCG2 et DCG1 dès cette année, afin de permettre un déblocage des carrières. De plus, le silence absolu sur l'ouverture de l'examen professionnel pour l'ensemble du corps des dessinateurs, ainsi que la mise en place d'un groupe de travail sur notre avenir, nous poussent à renforcer notre action.

A l'appui des pétitions que nous avons reçues soutenant nos revendications nous ne siégerons pas à cette CAP ceci afin d'exprimer notre profond désaccord avec la politique de notre Ministère et de son administration. Enfin, nous appelons l'ensemble des dessinateurs à entrer en lutte dès aujourd'hui.

Par ailleurs nous vous informons de notre demande d'audience auprès de Monsieur BORLOO afin de lui déposer les pétitions et d'engager la discussion sur le dossier des dessinateurs.

Le PV de la CAP du 3 février a été approuvé à l'unanimité.

La CFDT est secrétaire de séance.

Bonifications

Toutes les remontées DIR ne sont pas encore faites, donc leur examen est reporté à la CAP de fin d'année. 154 agents bénéficieront de bonifications au titre de 2007.

Intégrations

La CAP a émis un avis favorable à la demande d'intégration dans le corps des dessinateurs des agents suivants (au 1^{er} juillet 2009)

Nom	Service d'origine
Michel André PERRAULT	DDE 45
Jérôme LE MAUX.....	DDE 50

Mutations

La CAP a émis un avis favorable pour les mutations ci-dessous

Nom	Service d'origine	Service affectation
Jean Luc DETRIE	DDEA 70	DIR Est (au 01/09/09)
Gérard DIJOUX	DDE 974.....	DIR SO (au 01/09/09)

Titularisation

Philippe GRANDCOING est titularisé au 1er mai 2009.

Questions diverses

Un courrier va être adressé à M.Saffroy pour lui demander la reprise du groupe de travail « métier ». Si la conclusion de ce groupe de travail ouvre vers de nouveaux métiers, de nouveaux statuts devraient être automatiquement à l'ordre du jour.

Les prochaines élections des représentants du personnel à la CAP sont évoquées. Plusieurs scénarios sont envisagés, rien n'est vraiment tranché mais il est probable que ces élections soient régionales et regroupent les différents services (DDEA, DDT, DREAL, DIR, Labo, CETE).

Dates de la prochaine CAP : 10 décembre 2009

Pour tout renseignement complémentaire

Vous pouvez contacter les élus à la CAP :

Pascal PAQUELIN...DRE Bourgogne.....tél. 03.80.29.43.64

Jean-Luc CAME

Jean-Luc CAME	DDE 54	tél. 03.82.25.99.81
---------------------	--------------	---------------------